



Procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 25 mars 2024

Ordre du jour :

- 1. Approbation du procès-verbal de la séance du 26 février 2024**
- 2. Communications du bureau du Conseil municipal**
 - 2.1. Représentations
 - 2.2. Courriers
- 3. Communications du Conseil administratif**
 - 3.1. Communications
 - 3.2. Réponses aux suspens du Conseil municipal
- 4. Rapports des Commissions et des délégués**
 - 4.1. Rapport d'information sur le projet « FORUM CITOYEN DU GRAND-SACONNEX » de la commission Transition et démocratie du 04 mars 2024
 - 4.2. Rapport d'information concernant les mesures d'accompagnement en lien avec la route des Nations de la commission Aménagement du territoire, mobilité du 05 mars 2024
 - 4.3. Rapport d'information concernant l'étude sur la qualité de l'air au Grand-Saconnex de la commission Environnement, agriculture énergie du 19 mars 2024
 - 4.4. Rapport relatif à la mise aux normes PMR des arrêts TPG de la commission Aménagement du territoire, mobilité du 18 mars 2024
- 5. Projets de délibérations**
 - 5.1. Délibération relative à l'ouverture d'un crédit de réalisation pour la mise aux normes PMR des arrêts TPG
- 6. Propositions du Conseil administratif**
- 7. Grands travaux**
- 8. Motions : néant**
- 9. Résolutions : néant**
- 10. Questions des Conseillers municipaux**
- 11. Propositions des Conseillers municipaux**
- 12. Communications et divers**
 - 12.1. Agenda
 - 12.2. Autres communications / Remarques

Sont présents :

Mmes et MM. Carole AMMANE-STUDER (VERTS) – Pascale ANDRIS BEAUBRUN (VERTS) – Claude BAECHLER, Président (GAG) - Gérard BISE (VERTS) – Alessia CAVALIERI (CENTRE) – Raymond CHABRY (PLR) - Carla EDELENBOS (SOC) – Cruz Melchor EYA NCHAMA (SOC) – Patrick HULLIGER (INDÉPENDANT) – Francine MAMIN-TISSOT (CENTRE) – Eliane MICHAUD ANSERMET (INDÉPENDANTE) - Corinne MONNIER – Claudine PERROTIN DURET (PLR) – Thierry PONCET (VERTS) - Eric PORTIER(GAG) - Antonio PRIETO (VERTS) - Angelica PRUNCU CUTILE (VERTS) – Carla RUTA (SOC) – Yann SIMETH, Vice-Président (SOC) – Carlos SINTADO (VERTS) – Matthieu STEINER (PLR) – Mme Valérie TISSOT-BUCHOUX (PLR) – Damian VEIGA LÖFFEL (VERTS) – Valérie VONLANTHEN, Secrétaire (VERTS)

Assistent à la séance :

M. Laurent JIMAJA, Conseiller administratif
M. Michel POMATTO, Conseiller administratif
Mme Sandra PORTIER, Conseillère administrative
Mme Nathalie MACHERET, secrétaire en charge du Conseil municipal

Excusé :

M. Saïd BOUCHARB (INDÉPENDANT)
M. Jean-Claude CUDRE (PLR)
Mme Peta GIROD (CENTRE)

Le Président ouvre la séance publique à 20h10.

Le Président demande au public s'il y a des questions. Deux personnes posent des questions et Mme VONLANTHEN en prend note. Le Président informe les personnes présentes que les questions seront reformulées au point 10 de l'ordre du jour et que les membres du Conseil administratif ont tout loisir d'y répondre ce soir ou lors de la prochaine plénière en avril.

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 26 février 2024

Mme EDELENBOS demande à rectifier son nom de famille en page 8 (point 6 dernier paragraphe).

M. STEINER demande de modifier sa proposition en page 11 en écoutant à nouveau la bande son.

Le Président passe au vote du procès-verbal ainsi modifié de la séance du 26 février 2024; celui-ci est approuvé par 22 «oui», 0 «non», 2 abstentions.

2. Communications du bureau du Conseil municipal

2.1 Représentations

Le Bureau a représenté le Conseil municipal aux manifestations suivantes :

- Assemblée Générale du centre des loisirs du Grand-Saconnex dont une double casquette pour M. SIMETH en tant que délégué et Vice-Président du Conseil municipal.
- Soirée annuelle BC Swing

Le Président a représenté le Conseil municipal aux manifestations suivantes:

- Geneva International Motors show (GIMS) avec M. JIMAJA
- Salon du livre
- Groupement législatif de la rive Droite (GLRD) accompagné du Vice-Président M. SIMETH
- Repas de la soirée des Lions de Genève
- Cérémonie de l'ouverture du tunnel des Nations

Le Président passe la parole au représentant du Groupement législatif de la rive Droite (GLRD), M. PONCET. Celui-ci indique que le GLRD s'est réuni le 14 mars 2024 où plusieurs informations ont été partagées avec les autres communes présentes et dont le procès-verbal sera bientôt disponible sur CMNet.

2.2 Courriers

M. Le Président donne lecture des courriers suivants :

- Lettre de démission de M. CHABRY

Suite à la lecture de la lettre de démission, le Président passe la parole à quelques membres du Conseil municipal qui sont tous dithyrambiques à propos de M. CHABRY dont la personnalité appréciée ainsi que le travail et l'engagement actif au sein de la commune vont manquer.

- Courrier du Service des votations et élections concernant les élections municipales 2025 ACG – Droit d'opposition des conseils municipaux décision de l'AG extraordinaire du 28 février 2024. Le Président précise que le délai d'opposition est au 18 avril 2024, et le délai de réception de la résolution de l'ACG est au 22 avril 2024, toutes les informations étant disponibles sur CMnet.

Le Président ouvre la discussion, qui n'est pas souhaitée.

- Courrier de Bernex – course pédestre du 27 avril 2024

Le Président prie les personnes intéressées de s'annoncer et de créer des équipes au niveau du Conseil municipal.

Le Président passe la parole à M. EYA NCHAMA qui appelle les jeunes et les moins jeunes à s'inscrire ou à venir encourager les coureurs.

- Courrier électronique d'une habitante, Mme Gourbier Muller et annexes

Le Président propose que cette demande soit relayée en commission conjointe Prévention sécurité et Cohésion sociale et qu'ensuite le Conseil administratif fasse une réponse.

Le Président ouvre la discussion.

M. EYA NCHAMA soutient la proposition du Président et attire l'attention sur le fait que ce n'est pas uniquement le quartier du Pommier qui subit ce genre de nuisances, en effet dans tout le canton, à chaque terminus de bus on peut constater ce même genre de nuisances par des jeunes qui s'y regroupent la nuit et posent souvent des problèmes aux riverains.

Mme MICHAUD ANSERMET soutient également la proposition et demande qu'une réponse soit faite à la requérante en lui expliquant que ceci va être discuté prochainement en commission. De plus, elle rebondit sur ce que vient de dire M. EYA NCHAMA et s'interroge sur le fait qu'un deuxième

terminus de bus au Grand-Saconnex soit prévu et des problèmes qu'il pourra soulever. Elle demande dans ce cas s'il ne serait pas préférable de renoncer à un deuxième terminus dans la commune.

Mme CAVALIERI soutient également la proposition du Président. Toutefois elle ne pense pas que ces nuisances sont uniquement liées au fait d'avoir un terminus de bus mais plutôt liées au regroupement à l'extérieur des jeunes du quartier.

Mme ANDRIS BEAUBRUN rejoint la proposition du Président mais également ce que Mme CAVALIERI vient de dire, et comme souvent proposé lors des commissions de Cohésion sociale, il faut plutôt rencontrer ces jeunes et discuter avec eux afin d'essayer de trouver des solutions ensemble.

Le Président demande que cette proposition de discussion avec les jeunes soit émise lors de la prochaine commission Cohésion sociale.

Mme PORTIER informe que c'est un sujet qui est pris très à cœur par le Conseil administratif, qui reste à l'écoute de ces problématiques et qui a d'ailleurs déjà souvent échangé avec cette dame et avec le concours de la Police municipale. Elle indique qu'un courrier va être envoyé cette semaine à la Conseillère d'état en charge de la sécurité, Mme Carole-Anne KAST afin de lui demander son soutien. Mme PORTIER est également ouverte à en discuter en commission, par contre elle rappelle que ces jeunes ont des tranches d'âges variées, ce qui entraîne des attentes et des demandes différentes. Dans le cas présent, on a souvent à faire à de jeunes adultes qui ne sont plus mineurs et qui ne sont pas forcément résidents au Pommier d'où la demande adressée à l'Etat. Il y a déjà eu un échange avec ces individus mais pour l'instant aucun compromis n'a été trouvé.

Le Président ajoute qu'il avait déjà accusé réception de ce courrier en mentionnant qu'il sera traité ce soir.

M. POMATTO confirme que le service de l'action sociale communautaire a déjà reçu cette dame et Mme HAUCK, responsable dudit service est régulièrement en contact avec elle ainsi que la Police municipale. Un travail a également été fait avec la Police cantonale dont la brigade des mineurs. Il constate toutefois qu'il y a une diminution des bagarres entre bandes rivales de certains quartiers de Genève. Il mentionne qu'un audit par rapport à la mise en place des correspondants de nuit en ville de Genève a été effectué ; les communes de Satigny et Meyrin envisagent aussi la question. Il faut également prendre en compte que parfois il y a un problème éducatif et familial lorsque des enfants de moins de 10 ans sont seuls dehors durant la nuit. Ensuite il y a aussi une autre catégorie de population plus âgée où une concentration de moins jeunes se retrouvent avec leurs voitures. Mais nous restons dans le domaine public et hormis des problèmes de nuisances sonores, ce n'est pas une situation facile à enrayer. La concentration a souvent lieu au « corner », l'espace qui se trouve vers la descente qui conduit au parking de la Migros, légèrement dans l'angle de l'immeuble Cet endroit fait partie d'un domaine privé, ce qui restreint notre marge de manœuvre.

Mme PORTIER propose d'également demander aux représentants et / ou aux propriétaires du fonds à qui appartient l'immeuble d'être présents lors de ladite commission, afin de donner plus de poids aux démarches.

Le Président demande de voter afin de renvoyer cette requête en commission et de demander ensuite au Conseil municipal de répondre au courrier.

La proposition est acceptée à l'unanimité.

- Association Pic Vert – Assemblée générale le 22 avril 2024

3. Communications du Conseil administratif

3.1 Communications

M. Le Président passe la parole à :

M. POMATTO

M. POMATTO a deux sujets à aborder : le premier concerne les nuisances et il relève l'état des containers avec des poubelles crevées au sol dans le périmètre notamment du chemin Auguste-Vilbert mais également dans le périmètre du chemins Bétems. Cela dénote un problème de comportement déjà maintes fois relevé ; les discussions avec des régies n'ont pour l'instant rien donné. Il souhaite inviter les régies à venir participer à un Conseil administratif afin de parler de ces problèmes importants qui touchent à de l'insalubrité publique. Dans ce sens, il annonce qu'une résolution qui demandera aux régies d'engager des concierges sur sites en tout cas pour les nouvelles constructions, un point à négocier lors des nouvelles demandes d'autorisations de construire ou PLQ.

Deuxièmement, il revient sur la très belle soirée de la Solidarité Internationale qui a eu lieu le 29 février 2024 ; il tient à remercier ici la présence des représentants de la Fédération genevoise de coopération, venus expliquer leur travail ainsi que les actions menées avec le soutien de notre commune. Il remercie également les quatre associations suivantes : Amoddou qui organise son marché de Noël sur la commune, Swissgroup qui s'occupe entre autres des enfants et des réfugiés, Y3 du Yémen et MA, ainsi que la présence de certains Conseillers municipaux.

M. JIMAJA

Concernant le réaménagement de surface du quartier du Pommier, les travaux commandés par la commune ont débuté le 12 janvier 2024 et se poursuivront jusqu'à fin octobre 2024 ; ils sont distincts des travaux engagés par les SIG pour le chauffage à distance.

Il rappelle qu'en 2014, l'Office fédéral des routes (OFROU) avait mandaté le service cantonal d'archéologie afin d'effectuer une série de sondages sur une zone de 5'000 m² en vue de la nouvelle réalisation de la jonction autoroutière. Dans les années 60, des agriculteurs avaient retrouvé des restes antiques de poterie. Les sondages récents ont permis de découvrir un menhir ainsi que des fragments de céramique protohistoriques, des campagnes de fouilles ont suivi en 2015, 2016 et 2017, Ce dont il s'agit aujourd'hui, c'est un menhir découvert sur le chantier du Cours des Nobel, secteur Montriant, avec une valeur patrimoniale très importante. Ce menhir remonte à 5'000 ans et est probablement l'un des plus anciens vestiges du canton ; il s'agit peut-être d'une stèle anthropomorphe, l'analyse est en cours à l'université de Genève. Il précise que le Cours des Nobel est un nouveau chemin qui se trouvera entre les chemins du Pommier et de la Rirole, dont l'inauguration aura lieu le mois prochain si tout va bien. Concernant la valorisation du menhir, la commune du Grand-Saconnex est libre de choisir ce qu'elle veut en faire, la condition est de se coordonner avec le service cantonal de l'archéologie afin d'assurer le bon déroulement de l'opération choisie. L'archéologue cantonal souhaite sensibiliser les acteurs du service de l'aménagement du territoire de la commune au fait que d'autres menhirs peuvent éventuellement se trouver dans d'autres zones de la commune. Toutefois, sorti de son contexte, ce menhir perd de sa valeur et empêche de continuer à faire des fouilles dans le secteur. L'archéologue cantonal viendra donner plus d'explications au Conseil administratif la semaine prochaine.

Le projet du Cours des Nobels prévoit de remplacer une partie de la passerelle en bois, qui contourne l'arbre qui s'y trouve, par du béton, plus précisément de l'enrobé (mélange de graviers et de sable). Il a été envisagé de garder l'entier de la passerelle mais cela aggrave la pente qui passerait de 4,1% à

7,1%, ce qui est supérieur au 6% maximum toléré pour le passage des personnes à mobilité réduite (PMR). Une autre solution serait de créer un passage sous la passerelle mais cela demanderait beaucoup de travaux et serait très coûteux. Il précise que ce chantier est en charge de l'Office cantonal de l'agriculture et de la nature (OCAN) et non de la commune.

Concernant le Bois Brûlé, le service de de l'aménagement, des travaux publics et de l'énergie (SATPE) s'est assuré de la conformité de l'abattage des arbres qui a été effectué dans le cadre de la PDZIA. Une compensation forestière sera faite sur la parcelle 3313 et un point sera fait tant sur l'abattage des arbres que l'exploitation du parking à caravanes. Pour rappelle les études du PDZIA se sont déroulées entre 2014 et 2016 et le Conseil municipal a approuvé le PDZIA Bois-Brûlé avec une délibération au 20 janvier 2020, qui a été adopté le 17 mai 2023 par le Conseil d'Etat.

Il rappelle que l'inauguration officielle de la route des Nations a eu lieu le 22 mars 2024, avec l'accès au public durant le week-end du 23 et 24 mars 2023. La route est ouverte depuis ce matin. Il note que nombre d'automobilistes qui ont voulu emprunter l'Ancienne <route ont dû faire demi-tour, la Police municipale était sur place afin d'informer et sensibiliser les non riverains.

Mme PORTIER

Mme PORTIER revient sur la sensibilisation qui est actuellement en cours à l'Ancienne-Route et le chemin Auguste-Vilbert ; ce genre de changement prend un mois ou plus pour que le public prenne de nouvelles habitudes. Il y a également un impact de circulation dû à la fermeture de la Route Suisse au nouveau de Bellevue. Pour l'instant, la Police municipale sera régulièrement présente les matins pour inviter les utilisateurs à prendre un autre itinéraire ; après les vacances de Pâques, les personnes récidivantes recevront des avertissements et par la suite des amendes d'ordre.

Elle annonce qu'une prochaine soirée consacrée à l'histoire du Grand-Saconnex par MM. CRETTON et PETRACHKOF, de la Mémoire du Grand-Saconnex, est prévue le 24 avril 2024 ; le lieu n'est pas encore connu.

Mme PORTIER informe également du fait que la commune a eu le plaisir d'accueillir le 11 mars dernier le comité de l'Association des communes genevoise (ACG) pour sa réunion, à laquelle la mairie était conviée, ainsi qu'au repas qui a suivi.

Enfin, Mme PORTIER signale que la révision du site internet de la commune, qui avait été mise au budget, est presque terminée. Le nouveau site sera mis en ligne mi-avril 2024. Une présentation est projetée.

4. Rapports des Commissions et des délégués

4.1 Rapport d'information sur le projet « FORUM CITOYEN DU GRAND-SACONNEX » de la commission Transition et démocratie du 04 mars 2024

Le président demande à Mme TISSOT-BUCHOUX de lire son rapport d'information ; elle n'a rien à ajouter.

Le Président ouvre la discussion. La parole n'est pas demandée.

4.2 Rapport d'information concernant les mesures d'accompagnement en lien avec la Route des Nations de la commission Aménagement du territoire, mobilité du 05 mars 2024

Le Président demande à M. VEIGA LOEFFEL de lire son rapport d'information ; il n'a rien à ajouter.

Le Président ouvre la discussion.

M. BISE relève qu'au point E «Restriction de circulation : Ancienne-Route. Accès interdit sauf ayants droits », il a compris qu'un contrôle de la police municipale serait mis en place ; il désire savoir jusqu'à quand est prévue cette mesure, et que se passera-t'il par la suite?

Mme PORTIER répond que cela deviendra comme tous les autres accès « riverains autorisés » avec des contrôles plus fréquents au début, qui deviendront sporadiques lorsque le passage de personnes non autorisées aura bien diminué.

4.3 Rapport d'information concernant l'étude sur la qualité de l'air au Grand-Saconnex de la commission Environnement, agriculture, énergie du 19 mars 2024

Le Président demande à Mme ANDRIS-BEAUBRUN de lire son rapport d'information ; elle n'a rien à ajouter.

Le Président ouvre la discussion.

M. VEIGA LOEFFEL souligne que l'on peut être rassuré par ce rapport, qui montre que la pollution n'est pas plus intense qu'ailleurs. Mais la qualité de l'air reste un problème très important ; si la qualité de l'air au Grand-Saconnex équivaut à la qualité de l'air au centre de Genève, cela n'en reste pas moins à long terme un problème pour la santé.

Mme PERROTIN DURET ajoute que depuis plus de 20 ans, la pollution atmosphérique diminue de manière importante en général, ce qui est plutôt une bonne nouvelle.

M. EYA NCHAMA informe qu'il n'y a pas de différence de pollution entre Carouge et le Grand-Saconnex, malgré la proximité de l'aéroport, avec une qualité de l'air identique dans tout le canton de Genève.

Mme ANDRIS-BEAUBRUN ajoute que les mesures de kérosène ne sont pas prises en compte dans le rapport ; elle estime donc qu'à ce stade il n'est pas possible de faire des comparaisons.

Mme CAVALIERI ajoute que le choix de l'implantation de la station de mesure, à savoir derrière l'école Place, était le plus adéquat, car il a fallu se plier à plusieurs contraintes dont notamment de ne pas être trop proche d'une route, d'un chantier ou d'autres éléments perturbateurs.

4.4 Rapport relatif à la mise aux normes PMR des arrêts TPG de la commission Aménagement du territoire, mobilité du 18 mars 2024

Le Président demande à M. VEIGA LOEFFEL de lire son rapport. Il n'a rien à ajouter.
Il n'y a pas de question

Le Président passe au vote du rapport.

Le rapport est approuvé par 22 « oui » 0 « non » et 1 « abstention »

5. Projets de délibérations

5.1 Délibération relative à l'ouverture d'un crédit de réalisation pour la mise aux normes PMR des arrêts TPG

Le Président demande de voter l'entrée en matière du projet de délibération.

L'entrée en matière du projet de délibération est approuvée à l'unanimité.

Le Président passe la parole à M. JIMAJA, qui indique que ce projet de délibération est un projet qui émane du Conseil administratif. Il vise à mettre aux normes huit arrêts de bus TPG sur notre commune, pour lesquelles nous avons déjà du retard car la Loi fédérale sur l'élimination des inégalités frappant les personnes handicapées (LHand) est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2004. Cela concerne les arrêts Pommier, Sonnex, Le Nant, Les Massettes directions ville et campagne. Il y a également d'autres arrêts, mais ceux-ci seront mis aux normes en même temps que d'autres projets de travaux dont certains sont en cours. Il demande d'approuver cette demande afin d'avoir, après le délai référendaire, la possibilité de faire ces travaux durant l'été 2024.

Le Président demande au Vice-Président de donner lecture du projet de délibération.

Le Président passe au vote de la délibération.

La délibération est approuvée à l'unanimité.

6. Propositions du Conseil administratif

M. POMATTO présente les comptes 2023 de la commune et propose de renvoyer ceux-ci en commission des Finances du 26 mars 2024 qui sera suivie par une commission le 15 avril où il y aura les auditions de Les Fondations de la petite enfance, des Aînés et du logement qui seront auditionnées, qui sera suivie d'une séance le 16 avril; une séance de réserve est prévue le 22 avril si nécessaire.

Le Président ouvre la discussion.

M. PORTIER propose le renvoi en commission des Finances.

Le Président demande de voter cette proposition ; elle est approuvée à l'unanimité.

M. POMATTO indique que la première mouture du cahier des charges pour la rénovation du Stade du Blanché sera présentée lors de la commission Equipements publics, afin de lancer l'appel d'offre.

Mme PORTIER rappelle que la séance de la commission Administration, statuts, règlements est normalement prévue le 3 juin 2024. De plus une résolution est en préparation afin de modifier les horaires d'ouverture des ESREC ainsi que d'ajouter une possibilité de créer une «Cabane de la dernière chance » comme cela existe déjà dans le canton de Vaud, afin de laisser des objets en bon état que l'on ne désire plus mais qui fonctionnent encore.

M. JIMAJA rappelle la manifestation intitulée « Le Grand-Saconnex en fête » qui aura lieu les 4 et 5 mai prochains afin de rassembler la population dans différents endroits comme la place Carantec, ainsi qu'à la Ferme et au parc Sarasin ;le programme suivra. De plus, il informe que

pour les commissions, il est utile de connaître qui est absent et/ou qui vient en remplacement afin d'adapter au mieux et rapidement la salle.

7. Grands travaux

M JIMAJA informe que la jonction autoroutière est désormais opérationnelle.

En ce qui concerne le Grand projet Susette, la modification de zone a été promulguée, et la Loi a été publiée dans la Feuille d'Avis Officielle.

8. Motions : néant

9. Résolutions : néant

10. Questions des Conseillers municipaux

M. PORTIER apprécie le travail de la police municipale qui a préparé et distribué des flyers, concernant la mise en route du tunnel, durant trois matinées la semaine dernière aux personnes qui transitaient par le Grand-Saconnex et demande qu'à l'avenir ce genre de communication soit également envoyée à tous les Conseillers municipaux par courrier électronique.

M. VEIGA LOEFFEL demande quand est prévue l'entrée en service de la prochaine déléguée au développement durable, car quelques questions concernant ce service sont en attente.

Mme PERROTIN DURET pose deux questions : 1) Est-ce que les comptes positifs du canton qui mentionnent d'excellents records de revenus auront également un impact positif pour les communes, dont le Grand-Saconnex en l'occurrence ? 2) Elle demande si la commune a des nouvelles d'une future crèche dans le bâtiment Montréal du Centre œcuménique des églises suite à l'article qu'elle a lu dans le Journal de l'Immobilier du 11 mars 2024 et désire savoir s'il y a plus d'informations à ce sujet ?

Mme RUTA revient sur le rapport de la commission Aménagement du territoire et mobilité concernant certains croisements avec la route de Nations dont le croisement route de Colovrex et chemin Machéry. Elle a vu des affiches qui réclamaient un giratoire au lieu des feux de circulation actuels et demande s'il y a eu des discussions avec les riverains.

Mme MICHAUD ANSERMET demande quand les mises à jour dans CMNet des conseillers municipaux seront effectives, comme par exemple pour les membres de GICORD ?

Mme AMMANE-STUDER, suite à l'intervention en début de séance et aux requêtes de la déléguée du GIAP, Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire, demande si une réponse va être donnée et par quel moyen ?

Mme CAVALIERI demande si les emails adressés à conseilmunicipal@grand-saconnex.ch sont lus en cas d'absence de la Secrétaire en charge du Conseil municipal, car un rapport de l'assemblée générale du Football club du Grand-Saconnex envoyé le 13 mars 2024 n'a pas été traité comme demandé lors de cette séance.

Mme MAMIN-TISSOT demande si le Conseil administratif a eu vent de travaux à la Route de Ferney, car actuellement de gros travaux de piquetage sont en cours à la hauteur de la cité universitaire en direction de l'hôtel Intercontinental.

M. EYA NCHAMA demande à la Conseillère administrative Mm PORTIER si le nouveau site internet sera plus facile à utiliser et si nous devons nous attendre à des changements conséquents. De plus, il constate que lorsqu'il reçoit un email de conseilmunicipal@grand-saconnex.ch il ne peut pas répondre directement à ce message mais doit faire une recherche afin de trouver le nom de l'expéditeur.

M. POMATTO répond à Mme CAVALIERI qu'une boîte générique est lue par des tierces personnes lors de l'absence prolongée de la personne en charge de cette adresse, comme par exemple l'adresse générique des bâtiments dont l'accès est partagé à plusieurs personnes du service tout comme pour l'adresse générique conseilmunicipal@grand-saconnex.ch.

M. JIMAJA répond à M. VEIGA LOEFFEL : la personne en charge du service du développement durable est censée entrer en service le mois prochain.

- Mme PERROTIN DURET qu'en effet concernant le Conseil œcuménique des églises, la commune a reçu une information selon laquelle, effectivement, une crèche allait voir le jour l'année prochaine dans leur bâtiment.
- Mme RUTA que concernant le giratoire, c'est lors de séances techniques que cela est discuté afin de déterminer l'outil le mieux adapté pour une sortie et pour un croisement de routes. Il se trouve qu'à l'avenue de la Foretaille, il a été décidé de mettre des feux de circulation
- Mme MAMIN-TISSOT que pour les travaux de piquetage à la route de Ferney, des renseignements seront pris afin de donner plus d'explications lors de la prochaine séance. Pour rappel, cette zone est sur la ville de Genève, qui est en droit de faire des travaux, tout comme le Grand-Saconnex peut faire des travaux concernant le tram par exemple.

M. POMMATO répond à Mme PERROTIN DURET que la répartition des impôts est fixe, donc si le canton de Genève a une plus-value sur ces recettes il ne la redistribue pas aux communes.

Mme CAVALIERI demande si M. JIMAJA a plus de détails concernant la future crèche prévue dans le bâtiment du centre œcuménique des églises ?

M. JIMAJA répond qu'il a en effet reçu plus d'informations mais celles-ci sont dans les différents services, et seront donc données ultérieurement. Si cela est nécessaire cela passera en commission.

Mme VONLANTHEN donne lecture des questions du public

La déléguée du Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire (GIAP) demande le respect du temps d'encadrement prévu, une classe salariale supplémentaire et plus de temps de travail rémunéré.

M. De Jong demande si une solution pouvait être trouvée pour les pistes cyclables qui se trouvent au chemin du Pommier, à la route de Ferney et à l'arrêt TPG Le Pommier, qui sont actuellement partagées avec piétons, car cela génère des incompréhensions de la part des deux types d'utilisateurs. De plus, des voitures ou des taxis sont régulièrement arrêtés sur la piste cyclable devant le campus de la santé ; serait-il possible de placer des poteaux afin d'empêcher des véhicules de s'y arrêter ?

M. POMATTO précise que la demande des représentants du GIAP sera transmise à la direction du conseil de fondation du GIAP. Il indique que le GIAP a en effet du mal à recruter de nouvelles personnes, notamment à cause des horaires assez éclatés et de mauvaises conditions salariales. Toutefois, pour le budget complet des communes pour 2023, et à la demande de la Présidente du GIAP Mme Christina KITSOS, l'Association des communes genevoises avait accepté de

prendre en compte et de mettre un temps de préparation avant l'arrivée des enfants, ce qui donne une somme conséquente vu que l'ensemble du personnel a obtenu un quart d'heure voire une demi-heure de préparation. Il ajoute que le GIAP subit des tensions et que la commune de Coligny, par exemple, a décidé de quitter le dispositif du GIAP.

M. BAECHLER demande à M. POMATTO de faire de temps en temps un point de situation concernant le GIAP.

M. POMATTO indique que ce qui vient d'être dit est connu de tous et que pour les informations plus confidentielles elles seront transmises lors de commissions ou d'une séance Toutes commissions réunies.

11. Proposition des Conseillers municipaux

M. PORTIER a huit propositions, qu'il détaille comme suit :

1. en matière d'accompagnement suite à l'ouverture de la nouvelle route des Nations, il propose que des panneaux indiquant les nouvelles mesures de circulation et de bonne visibilité et oranges soient placés, à plusieurs endroits de la commune dont entre-autres à côté du Bois-Brûlé ;
2. toujours dans le cadre de l'ouverture de la route des Nations, il indique que des panneaux indicateurs placés trop haut et à des endroits inadéquats dont la lisibilité est mauvaise car il y a trop d'indications sont à revoir. Il propose que leur emplacement soit revu ;
3. suite à plusieurs cambriolages et incivilités à la Voie de Gex il propose la pose de barrières de sécurité temporaires jusqu'à la construction des murs antibruit prévus à cet endroit ;
4. propose que la police municipale déménage dans l'Ancienne poste à moindre frais, et de transférer ce qui était prévu à l'Ancienne poste dans la Ferme Sarasin ;
5. propose de revoir la signalétique des Eco points qui sont vétustes et ne répondent plus aux nouvelles normes de tris ;
6. propose de recadrer les habitants concernant les encombrants et de refaire une grande campagne à ce sujet afin de sensibiliser la population. De plus et comme soulevé précédemment par Mme PORTIER, la déchetterie des Chânats a récemment décidé de fermer le dimanche suite à des restrictions budgétaires. Toutefois, il propose de faire une démarche afin de demander d'ouvrir à nouveau la déchetterie des Chânats les dimanches, car cela offre aux citoyens l'opportunité de pouvoir trier leurs encombrants durant cette journée ;
7. revient sur le « massacre » des arbres coupés à Bois-Brûlé dont certains avaient un tronc d'au moins 60cm de diamètre, et demande qui à la commune avait donné son accord à quel moment et de quelle manière ? Il précise que nous sommes en démocratie et que si même l'OFROU, Office fédéral des routes met à l'enquête la décision de couper des arbres, la commune est en droit de s'y opposer ;
8. constate que lors de l'inauguration du tunnel des Nations où lors de manifestations à la place des Fêtes la sonorisation est mauvaise ; il propose que ce système soit revu et que tous les usagers de cet équipement à la commune aient droit à une formation, afin que lorsque des problèmes de sono surviennent lors de manifestations ils puissent être résolus rapidement.

M. JIMAJA répond aux différentes propositions de M. PORTIER par numéro comme suit

2. en effet les panneaux riverains contiennent beaucoup d'informations car ils indiquent quelles voies sont autorisées uniquement pour les riverains ;

1. votre demande de signalétiques visibles et orange va être transmise au Canton ;
3. est au courant des incivilités survenues ces derniers temps à la Voie de Gex, le service de la Police municipale a été interpellée à ce sujet ; concernant la mise en place d'une barrière provisoire une demande va être faite dans ce sens ;
6. déplore ces incivilités, une résolution dans ce sens pour la réouverture du dimanche aux Chânets va être déposée.
8. est d'accord que la sono est mal adaptée et doit être revue selon les nouvelles normes, mais cela génère un investissement ;M

M. POMATTO répond également à M. PORTIER pour les points suivants :

2. Il rappelle que le but de ces panneaux est d'indiquer la liste des axes pour les seuls riverains autorisés, afin de pouvoir interpellier des personnes non autorisées à emprunter ces axes. En revanche il constate que la lisibilité pour un conducteur est impossible.
4. Il rappelle que le Conseil administratif s'était opposé à déplacer le service de la Police municipale dans l'Ancienne poste car un projet architectural ainsi que des études ont été financées. De plus le service des bâtiments et des équipements publics vient de refaire à neuf les sanitaires et douches dans les locaux actuels de la police municipale.

Mme RUTA indique qu'il y a eu un grand engouement pour la récente soirée consacrée à la Solidarité internationale ; elle propose qu'elle soit organisée plus régulièrement, à savoir tous les ans ou tous les deux ans.

M. VEIGA LOEFFEL abonde dans le sens de ce que Mme CAVALIERI demandait l'année dernière, afin d'anticiper le prochain renouvellement de législature de 2025 afin d'expliquer le fonctionnement du Conseil municipal et de présenter les différents services afin que les prochains et prochaines commissaires soient opérationnels le plus rapidement possible

M. POMATTO répond à M. VEIGA LOEFFEL et rappelle qu'en effet, lors du dernier changement de législature M. BERTSCHI était venu présenter le fonctionnement d'un parlement, le rôle des uns et des autres, et avait fait un rappel du rôle des Conseillers municipaux. De plus il propose de mettre en place le fonctionnement des commissions à l'aide d'un guide qui puisse servir de fil rouge pour les Conseillers municipaux, le tout préparé avec le concours de l'Association des communes genevoises.

Mme CAVALIERI est ravie d'apprendre de M. POMATTO que l'Association des communes genevoise souhaite se pencher sur l'idée de créer un document à l'attention des Conseillers municipaux comme elle l'avait proposé en Conseil municipal l'année dernière et avait malheureusement été balayée à ce moment.

Mme PERROTIN DURET propose, que suite au succès bibliobus, annoncé dernièrement par M. POMATTO, un emplacement soit réservé dans la Villa Sarasin et qu'il soit proposé à la Fondation du musée de la bande dessinée de créer un espace « bibliothèque municipale ».

Mme PERROTIN DURET propose qu'une à deux places de parkings pour les personnes à mobilité réduite soient ajoutées en surface dans le quartier du Pommier.

Mme PRUNCU CUTILE propose que le Conseil administratif mette en place une campagne anti-mégots ainsi que les différentes actions qui peuvent être mises en place dont la sensibilisation

des citoyens au respect d'autrui et du service de la voirie. Elle rappelle qu'il y a déjà eu plusieurs motions déposées dans ce sens.

M. PONCET propose que le Conseil administratif interpelle la Ville de Genève ou le Canton afin que des signalétiques puissent diriger les utilisateurs vers le nouveau tunnel des Nations, côté organisations internationales.

M. JIMAJA répond à M. PONCET qu'à l'heure actuelle il n'y a pas plus de panneaux signalétiques pour le tunnel des Nations depuis les organisations unies car il y a des travaux en cours à la route de Ferney.

M. EYA NCHAMA demande où s'arrête et où commence le Grand-Saconnex car il a été étonné de voir la commune de Bellevue ou même la Ville de Genève présentes à l'inauguration du Tunnel des Nations, car elles lui semblent peu concernées par cet ouvrage.

M. JIMAJA répond à M. EYA NCHAMA que premièrement, les routes situées au niveau du Bois-Brûlé, ainsi que la jonction autoroutière et le pont qui chevauche l'autoroute sont en partie sur la commune de Bellevue. Un représentant de la Confédération était présent car la jonction autoroutière a été en grande partie financée par elle. Et pour finir, pour la route et tunnel des Nations, la commune de Pregny Chambésy et notre commune partageons plusieurs chemins, par exemple le chemin de la Rirole, les Crêts-de-Pregny et Machéry. Pour le tunnel, l'entrée est au Grand-Saconnex et sa sortie du côté de l'OMS est à Pregny-Chambésy et le BIT en ville de Genève. Donc tous les représentants des communes concernées étaient invités à l'inauguration.

12. Communications et divers

12.1 Agenda : néant

12.2 Autres communications / Remarques

M. PORTIER indique que dans les années 50, une route qui devait contourner le Grand-Saconnex avait été prévue elle devait partir à côté du centre sportif, le financement était prêt.

La séance est levée à 22h51